



MASTER

MENTION Droit Fiscal

PARCOURS-TYPE Droit Fiscal de l'Entreprise



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :		Code RNCP : 34122	120 crédits - 4 semestres
Mention : Arnaud de BISSY, Professeur des universités	Parcours-type : Olivier DEBAT, Professeur des universités Gilles DEDEURWAERDER, Maître de conférences	CANDIDATURES : M1 : https://www.monmaster.gouv.fr/ M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/	
<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue	<input type="checkbox"/> Formation ouverte à distance	<input type="checkbox"/> Formation en alternance

PRESENTATION

Le Master mention Droit Fiscal parcours-type Droit Fiscal de l'Entreprise dispense une formation de haut niveau dans tous les domaines de la fiscalité, et particulièrement en droit fiscal de l'entreprise. Il permet de donner aux étudiants une connaissance approfondie de l'ensemble du système fiscal par l'acquisition de bases théoriques et/ou pratiques du fonctionnement de la fiscalité.

Les semestres 1 et 2, tout en continuant à sensibiliser les étudiants sur l'environnement juridique et économique de l'entreprise, offrent d'ores et déjà une solide formation dans tous les domaines du droit fiscal.

Quatre domaines sont particulièrement visés : la fiscalité de l'entreprise, la fiscalité des revenus et du patrimoine, la fiscalité internationale et les procédures fiscales.

Le semestre 3 permet d'acquérir une spécialisation poussée, orientée davantage (mais pas exclusivement) sur le Droit Fiscal de l'Entreprise, tant interne qu'international.

Le semestre 4 prolonge cet approfondissement par un stage en milieu professionnel (parcours professionnel) ou par la rédaction d'un mémoire de recherche (parcours recherche) qui permet l'accès au doctorat des étudiants intéressés par la recherche en droit fiscal et éventuellement par une carrière universitaire.

A noter : L'université propose également un Master 2 mention Droit fiscal parcours-type Droit fiscal de l'entreprise en formation continue : il s'agit d'une formation adaptée aux contraintes de la vie professionnelle et fondée sur des méthodes pédagogiques innovantes avec un programme pédagogique spécifique, différent de celui présenté sur cette fiche.

Plus d'informations : <https://www.ut-capitole.fr/formations/se-former autrement/formation-continue/>

LIENS UTILES

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-ouverte-et-a-distance/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- La DOC en ligne du SUIO-IP :**
- <https://suio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

(Législation, convention de stage...)

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

- <https://www.ut-capitole.fr/handicap/>

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

À l'issue de leur cursus, les étudiants maîtriseront parfaitement l'ensemble des mécanismes fiscaux relatifs aux entreprises et aux particuliers. Dans cette perspective, les étudiants doivent acquérir les savoir-faire suivants :

- Apprentissage du calcul des différents impôts sur le revenu, les bénéfices, le chiffre d'affaires ou le patrimoine.
- Analyse de la jurisprudence relative à ces impôts. Être capable de construire une documentation actualisée relative à ces impôts.
- Acquisition d'une culture générale fiscale permettant de comprendre les conséquences politiques, économiques, sociales des systèmes fiscaux.
- Maîtrise de la procédure fiscale. Être capable d'analyser les failles d'une déclaration fiscale ou d'une procédure de contrôle.
- Maîtrise du contentieux fiscal. Être capable de gérer un dossier fiscal contentieux. Savoir rédiger et adresser une réclamation contentieuse.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit fiscal sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34122/>

MÉTIER VISÉS :

- Juriste-fiscaliste en entreprise ou en cabinet ;
- Avocat-fiscaliste (sous réserve de diplôme) ;
- Responsable juridique et fiscal dans une grande entreprise, une administration ou une association ;
- Rédacteur fiscal pour le compte d'une revue ou d'un site juridique ;
- Consultant fiscal à titre individuel ou dans un cabinet de conseil ;
- Gestionnaire de patrimoine dans un cabinet ou un établissement financier.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice eCandidatures, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

En 1^{ère} année de master, l'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 459 h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 189h CM + 39h TD	SEMESTRE 2 – 192h CM + 39h TD
<p>▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances 1 – 12h TD <i>1 choix valable pour l'année :</i> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD</p> <p>▪ COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE : Environnement comptable et fiscal des entreprises 1 – 63h CM + 13h30 TD - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires – 33h CM + 13h30 TD - Comptabilité financière – 30h CM</p> <p>UE : Environnement juridique et économique de l'entreprise 1 – 63h CM - Droit du financement – 33h CM - Principes de gouvernance – 30h CM</p> <p>UE : Environnement administratif et fiscal des particuliers 1 – 33h CM + 13h30 TD - Fiscalité des particuliers 1 – 33h CM + 13h30 TD</p> <p>▪ COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ :</p> <p>UE : Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise – 30h CM - Droit des restructurations des entreprises – 30h CM</p>	<p>▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances 2 – 12h TD <i>Même langue que celle choisie au S1</i> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 12h TD</p> <p>▪ COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE : Environnement comptable et fiscal des entreprises 2 – 33h CM + 13h30h TD - Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM + 13h30 TD</p> <p>UE : Environnement juridique et économique de l'entreprise 2 – 33h CM - Droit des entreprises en difficulté – 33h CM</p> <p>UE : Environnement administratif et fiscal des particuliers 2 – 33h CM + 13h30 TD - Fiscalité des particuliers 2 – 33h CM + 13h30 TD</p> <p>▪ COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ :</p> <p>UE : Conseil au contribuable dans un contexte international – 30h CM - Droit fiscal international et européen – 30h CM</p> <p>UE : Optimisation de la situation fiscale des particuliers – 33h CM - Introduction à la gestion du patrimoine – 33h CM</p> <p>UE : Suivi des procédures fiscales – 30h CM - Procédures fiscales – 30h CM</p>

En 2^{ème} année de master, l'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 234h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 234h CM	SEMESTRE 4
<p>▪ COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ :</p> <p>UE : Optimisation de la fiscalité de l'activité courante des entreprises – 72h CM - Fiscalité des bénéficiaires approfondie – 39h CM - Imposition du chiffre d'affaires (sauf TVA internationale) – 18h CM - Comptabilité et fiscalité – 15h CM</p> <p>UE : Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise – 69h CM - Fiscalité de la création, transformation, transmission et liquidation des entreprises – 36h CM - Comptabilité des sociétés – 15h CM - Contribution économique territoriale – 9h CM - Fiscalité des personnes publiques – 9h CM</p> <p>UE : Conseil au contribuable dans un contexte international – 45h CM - Droit fiscal international – 27h CM - Droit fiscal anglo-saxon (en anglais) – 9h CM - Territorialité de la TVA – 9h CM</p> <p>UE : Optimisation de la situation fiscale des particuliers – 15h CM - Fiscalité du patrimoine approfondie – 15h CM</p> <p>UE : Suivi des procédures fiscales – 24h CM - Procédures fiscales approfondies – 24h CM</p> <p>▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE : Acquérir une culture juridique, théorique et fondamentale des mécanismes fiscaux – 9h CM - Théorie générale & philosophie de l'impôt – 9h CM</p>	<p>▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés - 1 voie au choix :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Voie recherche : mémoire de recherche (avec soutenance). <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Voie professionnelle : stage obligatoire (2 mois minimum).

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :
Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 36 10
Seconde année de master :
Bureau : AR 129 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd08@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 39 95

FORMATION CONTINUE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q, 1^{er} étage
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Véronique Lemozy
Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 86 49

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION
ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35